

L'ÉCHO DU BERRY



Le pont de La Tranchasse Ainay-le-Vieil résiste difficilement au temps

La réfection et la sauvegarde du pont ainsi que la sécurisation des corniches et des garde-corps nécessitent des moyens qui dépassent ceux d'une petite commune de 200 habitants.

Le pont, qui sépare Ainay-le-Vieil de Colombiers, répertorié à l'inventaire des Monuments historiques depuis peu, suscite toutes les interrogations.

Le pont-canal de La Tranchasse, qui sépare Ainay-le-Vieil de Colombiers, a bien du mal à résister à l'usure du temps qu'il défie depuis 1832. Appuyé sur huit arches, long de 96 mètres et large de

5,20 mètres, le pont a permis aux péniches qui ont fréquenté le canal de Berry, (délaissé en 1945), de franchir le Cher. Ces péniches transportaient le charbon des mines de l'Allier vers les forges du Cher et, en sens inverse, le minerai de fer du Berry vers les hauts-fourneaux de Montluçon. C'est pourquoi, le pont-canal reste un témoin de la révolution industrielle de la fin du XIXe et du début du XXe siècle dont il fut un incontournable acteur.

Si le canal de Berry, dans son ensemble, mérite d'être inscrit un jour au patrimoine mondial des grands sites (au titre des biens culturels catégorie patrimoine industriel), le pont de La Tranchasse dont Colombiers est copropriétaire, méritait d'être classé à l'inventaire. Ce qui fut fait cet été par la Direction régionale des Affaires culturelles, récompensant ainsi l'obstination de Xavier de Peyronnet, ancien maire d'Ainay-le-Vieil et ardent avocat de la demande de classement. Etre inscrit à l'inventaire, c'est bien. C'est une première démarche indispensable en vue de protéger et de remettre en état l'ouvrage d'art le plus important du canal, mais qui ne suffit pas à empêcher les eaux du Cher de ronger les piliers du pont, vieux de 176 ans.

60 000 euros par an d'investissement

Maire-adjoint d'Ainay-le-Vieil depuis mars dernier, Michel Beaubijat a pris en main le dossier du pont-canal avec la bénédiction de Michel Lacombe, maire, et de son conseil. « Mais le 'hic', indique l' élu, c'est que la commune ne peut investir en tout et pour tout que 60 000 euros par an » La réfection et la sauvegarde du pont menacé à terme d'écroulement ainsi que la sécurisation des corniches et des garde-corps nécessitent des moyens qui dépassent de loin ceux d'une commune de 200 habitants. Le Conseil général a prévu 300 000 euros de travaux sur le pont-canal. Il n'est pas sûr que ce soit suffisant. En ce qui concerne le canal de Berry, le Conseil général du Cher refuse le saupoudrage en matière d'aide financière depuis deux ans. Il a demandé en septembre 2006 au Syndicat mixte du canal de Berry (auquel adhère Ainay-le-Vieil) un état des lieux et un inventaire afin de définir, dans la concertation, un projet ambitieux sur la base de « cette dorsale (longue de 190 km dans le Cher) historique et patrimoniale qu'est le canal. »

Ce projet est désormais connu : c'est la véloroute (doublée d'un réseau de fibres optiques) qui sera réalisée sur les chemins de halage du canal et qui empruntera donc le pont de La Tranchasse ainsi que le pont-canal de La Croix (une arche, 10 m de long, 3 m de large) situé peu après. Les collectivités qui s'engageront dans cette démarche à partir de 2010 seront fortement aidées (80 % des travaux portés par les maîtres d'ouvrage locaux). Ainay-le-Vieil est propriétaire de 3,42 km de canal.

Véloroute et fibres optiques

L'ensemble du canal sur le territoire communal est à sec. La moitié est à l'abandon, l'autre moitié, bien connue des randonneurs, est entretenue sur une berge jusqu'à la partie du pont-canal qui appartient à Colombiers.

Le coût de la véloroute et du réseau de fibres optiques s'élèverait à quelque 215 000 euros. Même avec une subvention de 80 %, la quote-part d'Ainay-le-Vieil serait trop importante. Michel Beaubijat le sait. Alors, il est bien décidé à plaider dans toutes les réunions sur la véloroute auxquelles il participera pour que les communes les plus riches du département paient (un peu, beaucoup ?) pour les autres. Michel Beaubijat alias Michel Auvent, le poète qui sait compter, part en croisade !

Bernard Chansou (CLP)